

## Qu'est-ce que c'est "une plante envahissante" ?

**Texte et conception:** D. Jeanmonod

### Définitions

**Néophytes:** Espèces végétales introduites depuis 1500 apr. J.-C.

**Espèces envahissantes:** Quelques néophytes (1 à 5%) se révèlent être des espèces envahissantes, c'est-à-dire qu'elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses espèces caractéristiques d'un milieu naturel.

Certaines représentent même un véritable DANGER, pour la santé humaine, pour l'économie agricole, ou pour l'environnement. Un cas particulier est constitué par l'**ambroisie à feuilles d'armoise**, une espèce particulièrement dangereuse pour la santé humaine. Cette espèce semble en extension dans le canton de Genève et est présente un peu partout en Suisse. Elle cause déjà de gros problèmes en France voisine (vallée du Rhône, région lyonnaise) ce qui a incité un groupe de travail multidisciplinaire qui l'étudie depuis 2 ans à consacrer une fiche d'avertissement.

**Liste noire:** Liste des néophytes de Suisse dont les effets négatifs sur l'environnement sont démontrés et posant des problèmes du point de vue de la protection de la nature et/ou de la santé humaine.

**"Watch List":** Liste des néophytes peu fréquentes en Suisse et ne posant pas de problèmes actuellement, mais dont il est nécessaire de suivre la progression

---

### Plantes envahissantes: DANGER

Les espèces introduites après 1500 ans après J.-C. dans notre pays sont appelées néophytes. Généralement en provenance de pays lointains, elles présentent souvent l'attrait de l'exotisme: de belles couleurs spectaculaires, des formes originales, etc. Beaucoup sont cultivées. Certaines s'installent peu à peu (parfois ce sont des « échappées de culture ») et sont ainsi naturalisées. Nous pouvons citer notamment divers oenothères (*Oenothera parviflora*, biennis, *glazioviana*), *Mahonia aquifolium* et plusieurs espèces d'arbres comme le marronnier (*Aesculus hippocastanum*). La présence de la plupart, confinées aux espaces rudéraux (bords de route, chemins, friches, terrains vagues, voies de chemin de fer etc.), reste anecdotique, ce sont les espèces adventices.

Pourtant un petit nombre parmi ces espèces introduites volontairement ou pas se révèlent à la longue particulièrement envahissantes et présentent un véritable danger.

- ▶ Danger pour la santé humaine: allergies notamment (p. ex. berce du Caucase, ambroisie)
- ▶ Danger pour l'économie: "mauvaises herbes" tenaces dans les cultures (p. ex. ambroisie), envahissement d'étangs, etc. (p. ex. élodées, jussies, myriophylles)
- ▶ Danger pour l'environnement: envahissement de zones naturelles, y compris les réserves, disparition d'espèces et de milieux indigènes originaux (p. ex. solidage géante, buddleia ou arbre à papillons, séneçon du Cap).

Pour nombre d'entre elles, le danger qu'elles représentent n'est apparu que tardivement et a posteriori. La phase d'expansion peut être très longue (1 à 2 siècles), mais l'intensification des échanges commerciaux et des déplacements humains raccourcit cette période en multipliant les sources d'infestation. Et malheureusement lorsque ces plantes sont bien installées, la lutte revient très chère.

**Exemples:** Aux Etats-Unis, des chercheurs ont estimé à 138 milliards de \$, le coût dû à l'introduction des espèces animales et végétales. Au Québec, le coût direct de l'ambrosie (santé et lutte) est de 49 millions de CHF.

Ces plantes envahissantes doivent être connues, contenues, détruites !

- ▶ Le processus d'envahissement n'est pas immédiat: il est lent, progressif et exponentiel!
- ▶ Lorsque l'envahissement est constaté: il est généralement trop tard pour agir!
- ▶ Par l'expérience des pays voisins, nous commençons à connaître la menace que représentent ces plantes, ce qui nous permet d'agir avant qu'il ne soit trop tard.
- ▶ Ces plantes ne font jamais partie d'un processus naturel de colonisation. Il est de notre devoir, aujourd'hui, de les détruire parce qu'elles sont un danger pour l'équilibre de notre écosystème.
- ▶ A l'exception de quelques très rares cas, ces espèces ne régressent pas naturellement après quelques années, au contraire!
- ▶ Plus l'espèce présente d'individus et de populations, plus le danger est grand: chaque pied représente une potentialité de 10 à 1000 voire 10'000 individus supplémentaires. En conséquence chaque pied, chaque population détruite, est un acquis important.
- ▶ Au début, ces espèces poussent là où elles arrivent, là où elles peuvent: dépotoirs, friches, bords de route. Mais lorsque le potentiel de reproduction est devenu suffisant, on les retrouve dans les cultures et les jardins, puis au bord des rivières, dans les milieux naturels et, bien sûr aussi, dans les réserves naturelles.
- ▶ Plus l'espèce est installée depuis longtemps, plus la sélection fait son œuvre. Au bout de quelques années, seuls les descendants adaptés au milieu et au climat auront survécu, et seront devenus particulièrement agressifs.

La **CPS** (Commission Suisse pour la Conservation des plantes sauvages) coordonne les activités au niveau suisse.

Un groupe de travail de la CPS a établi une liste noire (espèces posant d'ores et déjà des problèmes avérés en Suisse) et une « **Watchlist** » (espèces posant des problèmes dans les pays limitrophes, présentes ou en expansion en Suisse).